



Aide à l'amélioration de l'habitat

Des aides et prêts peuvent être accordés pour réaliser des travaux d'amélioration dans votre logement ou des travaux de rénovation énergétique. Découvrez les.

ADIL

L'agence départementale d'information sur le logement (Adil) propose aux Scéens une permanence à l'hôtel de ville pour toute question juridique, financière ou fiscale liée à l'habitat. Destinée à tous, locataires, propriétaires, copropriétaires ou accédants à la propriété, elle est assurée par des juristes spécialisés.

Permanences sur rendez-vous le 1er mardi du mois de 9h30 à 12h, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan.

Tél. : [01 41 13 33 00](tel:0141133300). www.adil92.org.

PARCOURS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE DES PAVILLONS (PREP)

Mobilisée dans la lutte contre la précarité énergétique de l'habitat, la ville de Sceaux travaille depuis plusieurs mois à la mise en place du Parcours de Rénovation Énergétique Performante des pavillons (Prep). Le dispositif proposé par la Ville a été relayé par la Métropole du Grand Paris auprès du ministère de la Transition écologique et solidaire comme projet pilote dans le cadre du Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (Sare) porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

En tant que ville pilote pour la mise en place d'un Prep, Sceaux propose un accompagnement à la rénovation énergétique des pavillons, depuis l'audit personnalisé permettant un bilan énergétique jusqu'aux travaux via l'accès à un panel d'artisans formés par l'organisme

specialise DUREMI, en passant par l'aide au financement. Ce dispositif est ouvert a tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus.

- > [Permanence SOLiHA : prenez rendez-vous pour un habitat plus durable](#)
- > [Accéder au formulaire de demande du Prep sur soliprojet.fr](#)

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Occuper un logement sain, décent et sécurisé est un des droits élémentaires de tout locataire. Au cas où cela ne soit pas respecté, afin d'alerter le propriétaire en vue d'améliorer les conditions d'habitation de votre logement, vous pouvez vous adresser au service Habitat de la ville. Celui-ci vous conseillera sur les démarches à suivre et les solutions envisageables comme la saisie du chargé d'hygiène et de salubrité attaché à l'EPT Vallée Sud Grand Paris qui intervient sur la ville de Sceaux.

Etablissement Public Territorial Vallée Sud-Grand Paris
28, rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses
[01 86 63 11 41](tel:0186631141).



LOCALISER

DANS LA RUBRIQUE :
«HABITAT»

- > COPROPRIÉTÉ
- > LOGEMENT INTERMÉDIAIRE
- > LOGEMENT SOCIAL
- > LES AIDES FINANCIÈRES POUR LE LOGEMENT
- > LOGEMENT ÉTUDIANTS ET JEUNES ACTIFS
- > LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL
- > PROPRIÉTAIRES : LOCATION DE VOTRE LOGEMENT
- > MES DÉMARCHES

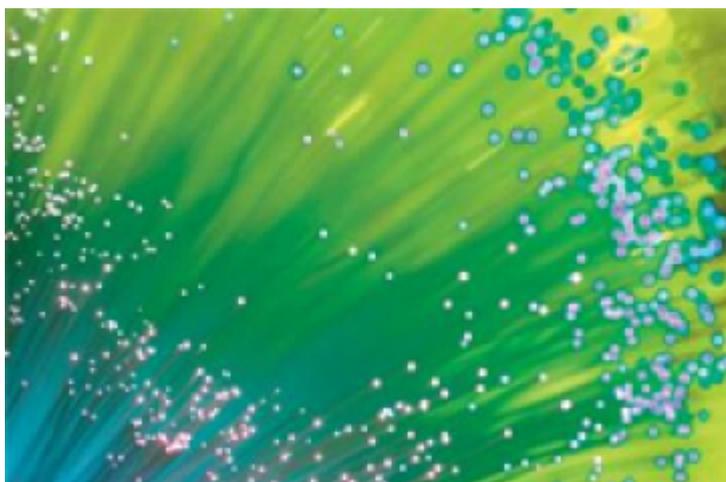
POUR ALLER PLUS LOIN

-
- Permanences SOLiHA : prenez rendez-vous pour un habitat plus durable
 - L'agence nationale de l'habitat
 - Agence départementale d'information sur le logement
 - Quelles sont les aides que l'Anah peut vous attribuer ?
 - MaPrimeRénov'
 - SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique)
 - Le service public de rénovation de l'habitat | France Rénov'

À TÉLÉCHARGER

- 📄 Rapport municipal sur la politique de l'habitat en 2023 (291.53 Kb.)

FIBRE OPTIQUE



Sceaux dépend entièrement de l'action du Département pour le déploiement du très haut débit sur son territoire. Posez toutes vos questions sur thdseine@cg92.fr. En savoir plus : www.hauts-de-seine.net

FORUM DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- 📄 Présentation du service public France Rénov' (1.58 Mb.)
- 📄 Présentation de SOLiHA (Solidaire pour l'habitat) (1.2 Mb.)
- 📄 Mémento des aides et financements pour réaliser des travaux de rénovation (895.7 Kb.)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS